



## Chalet de moins de 20 m<sup>2</sup> sur terrain en zone agricole

Par **neigepinpin**, le **18/01/2012** à **12:56**

Bonjour,

Je possède un terrain de 1390 m<sup>2</sup>. il est situé en zone agricole et NC. Je voudrais construire un chalet de moins de 20m<sup>2</sup> dessus, le problème c'est que je ne suis pas agricultrice et la mairie me dit que je ne peut rien mettre dessus. Est ce possible de faire changer le statut du terrain? si, oui comment ??? Si non, comment puis-je faire???

Merci d'avance

Victoria Duris